



Union Départementale de Seine-Saint-Denis

1, place de la Libération - B.P. 96 - 93016 Bobigny Cedex

Standard : Tél. : 01.41.60.86.40 - Fax : 01.41.60.86.49 - udf.93@wanadoo.fr
Juridique : Tél. : 01.41.60.86.44 - Fax : 01.41.60.86.48

L'union départementale Force Ouvrière communique :

A l'attention de monsieur le Président directeur général du groupe CASINO

Bobigny le 28 novembre 2008

Monsieur

Hier matin, les salariés du SERCA du Tremblay en France sont venus avenue Kléber pour vous rencontrer, sans succès.

Vous connaissez le contenu de leurs demandes provoquées par la décision de supprimer leurs 40 emplois dans les toutes prochaines semaines.

Ces salariés sont venus vous demander un dispositif correct leur évitant de connaître la précarité pendant la période de recherche d'un emploi suivant la fermeture du SERCA.

Ils n'ont pu vous rencontrer, ni être reçus par un de vos collaborateurs. Par contre, ils ont été accueillis par la police et un service de sécurité de l'entreprise.

Hier après midi, après que ces salariés aient pris leur repas devant leur lieu de travail, une de leur collègue, jeune femme enceinte, a été prise d'un malaise. Il aura fallu attendre l'intervention des pompiers pour que la future maman puisse être accueillie au chaud dans les locaux fermés du SERCA, afin de se remettre de son malaise.

Monsieur le Président, comment caractériser ce comportement de la hiérarchie?

Respect de salariés consciencieux que l'on a décidé de priver de leur emploi

Croyez-vous?

Et comme si cela ne suffisait pas qu'on veuille priver d'emploi ces 40 salariés, au moment des fêtes de fin d'années ; comme s'il était normal de ne pas les recevoir quand ils viennent rencontrer le principal responsable de leur entreprise pour lui exposer leur situation, afin d'obtenir une négociation débouchant sur des **dispositions correctes** ; comme si le devoir d'assistance et l'attention due à une jeune femme enceinte n'existaient plus pour eux, les responsables du SERCA ont rajouté une autre couche. Ils ont déposé une plainte hier après midi. Ces plaintes, qu'un commissaire et un officier de police sont venus recueillir sur place, se rapportent à des « faits » qui auraient eu lieu plusieurs jours avant l'action unanime des salariés. En faisant un amalgame avec le conflit, cette plainte tardive vise à déconsidérer des salariés responsables. Elle cherche à faire obstacle à la négociation demandée:

Le personnel gréviste du SERCA n'est l'auteur ni de la déprédation ni du vol dont on cherche à lui faire porter la responsabilité.

Ces procédés laissent très, très mal augurer de la volonté de la Direction de négocier et mettre en œuvre des dispositions correctes. Ils montrent aussi que le traitement des salariés du SERCA du Tremblay témoigne d'**intentions belliqueuses dont d'autres salariés du groupe Casino, travaillant dans d'autres SERCA et/ou d'autres unités du groupe risquent de faire prochainement les frais.**

Le responsable du secteur syndicalisation

Alain RUBIN

Le Secrétaire général de l'U.D. Force Ouvrière

Reza PAINCHAN

Nous construisons l'avenir ensemble